

# *Rapport annuel*

## **LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE**

2023-2024

À L'ATTENTION DE LA COMMISSION SUR LES SOINS DE FIN DE VIE



Résidence  
**BERTHIAUME-  
DU TREMBLAY**



Fondation  
**BERTHIAUME-  
DU TREMBLAY**

18 JUIN 2024  
ADOPTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CA.24.67

# Table DES MATIÈRES

3

MESSAGE DE LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE

3

QUI  
SOMMES-NOUS ?

4

RAPPORT

5

STATISTIQUES

6

ORGANIGRAMME

## Une RÉALISATION DE

Chantal Bernatchez  
Directrice générale

Mélanie Leblond  
Conseillère-cadre aux  
communications et médias numériques

*Avec la collaboration de* ↗

Chantal Beauregard  
Technicienne en administration

# Message DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nous vous acheminons le rapport annuel concernant les soins de fin de vie de notre établissement tel que demandé suite à l'entrée en vigueur de la Loi concernant les soins de fins de vie.

En espérant le tout à votre entière satisfaction.

Mes cordiales salutations,



A handwritten signature in black ink that reads "Bernatchez".

Madame Chantal Bernatchez  
Directrice générale



## Qui SOMMES-NOUS ?

La Résidence est un CHSLD privé conventionné régi par la Loi de la santé et des services sociaux faisant partie du réseau d'hébergement de la région de Montréal. Par son statut de CHSLD privé conventionné, l'établissement travaille en partenariat avec les différentes instances du réseau de la santé et des services sociaux.

La Résidence est située au 1635, boulevard Gouin Est à Montréal, dans le quartier Ahuntsic. Il s'agit d'une bâtisse de 10 étages au bord de la Rivière-des-Prairies dont la vue et les magnifiques terrains sont agrémentés d'une végétation mature.

La Résidence héberge 198 résidents en hébergement permanent dont le profil Iso-SMAF (système de mesure de l'autonomie fonctionnelle) est principalement entre 10 et 14.

Par ailleurs, la Résidence opère le Centre de jour Berthiaume-Du Tremblay situé à l'intérieur de ses locaux et a le mandat de gestion d'une résidence privée pour aînés.

# Rapport DE L'ÉTABLISSEMENT

Cette année, la Résidence a poursuivi ses efforts pour la dispensation de la formation nationale sur les soins palliatifs et de fin de vie qui s'adresse à tous les professionnels de la santé incluant les bénévoles. Un total de 43 employés œuvrant dans différents secteurs ont été formés.

La Résidence a également priorisé la reprise des groupes de soutien sur les soins en fin de vie offerts aux proches. Une participation au comité approche partenaire à l'automne 2023 a contribué à adapter le contenu des groupes de soutien afin de répondre aux préoccupations et aux besoins des proches.

Le Comité fin de vie a procédé à la révision du programme de soins de fin de vie. Dans le cadre de la révision, une section a été ajoutée sur les croyances afin d'inclure les religions et spiritualités les plus communes au sein de la Résidence et de la population québécoise.

## Pour 2024-2025, la Résidence travaillera sur les objectifs suivants:

- Poursuite de la formation sur les soins palliatifs et de fin de vie.
- Poursuite des groupes de soutien aux proches sur la fin de vie.
- Révision du contenu du chariot de fin de vie.
- Poursuivre le renforcement sur l'utilisation du plan d'intervention individualisé en fin de vie.

## Les valeurs phares guidant

### LES INTERVENTIONS ET LA DISPENSATION DES SOINS ET DES SERVICES À LA RÉSIDENCE S'EXPRIMENT DE LA FAÇON SUIVANTE :



#### BIENVEILLANCE

Les personnes sont attentionnées et contribuent à créer un milieu de vie et de travail propre, sécuritaire, sain et harmonieux, propice à la santé et à l'épanouissement de chacun.



#### DÉVELOPPEMENT

Le employés et la clientèle assument leurs responsabilités, partagent leur expertise avec les partenaires et contribuent à la culture d'excellence dans la Résidence.

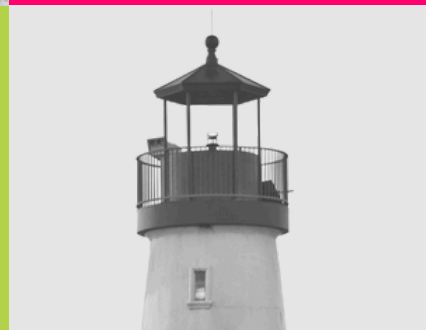
#### RESPECT

Les interactions avec chaque personne sont personnalisées et empreintes de respect et de courtoisie.



#### TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les employés et la clientèle démontrent un esprit d'entraide et de collaboration et travaillent avec cœur et engagement.



# Statistiques

## LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

### Programme

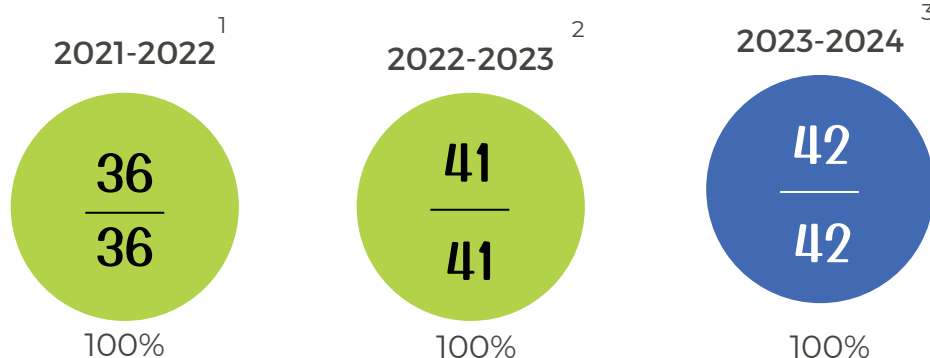
#### D'ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

#### DÉFINITION :

Nombre total d'application du programme d'accompagnement en fin de vie pour les résidents décédés dans l'établissement x 100 (excluant les décès subits).

#### CIBLE INTERNE :

95%



### Portrait global

#### SOINS ET ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

	Nombre 2023-2024
Personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs	42
Sédation palliative continue administrée	0
Demande d'aide médicale à mourir formulée	1
Demande d'aide médicale à mourir administrée	0
Demande d'aide médicale à mourir non administrée, car la résidente ne répondait pas aux critères	1

[1] Sur les 47 décès survenus dans l'année 2021-2022, 11 décès sont subits ou survenus durant une hospitalisation.

[2] Sur les 55 décès survenus dans l'année 2022-2023, 14 décès sont subits ou survenus durant une hospitalisation. Il y a donc eu 41 décès pour lesquels l'application du programme a été conforme.

[3] Sur les 65 décès survenus dans l'année 2023-2024, 23 décès étaient non prévisibles, non applicables ou survenus durant une hospitalisation. Il y a donc eu 42 décès pour lesquels l'application du programme était applicable et a été conforme.

# Organigramme DE L'ÉTABLISSEMENT

